

# ÉVOLUTION DES POPULATIONS NICHEUSES DES RAPACES MENACÉS

## Comment évolue la faune en Occitanie?

### OBJECTIF DE L'INDICATEUR

L'indicateur vise à suivre les tendances des effectifs de populations nicheurs des rapaces menacés : **Gypaète barbu** (*Gypaetus barbatus*), **Vautour moine** (*Aegypius monachus*), **Vautour percnoptère** (*Neophron percnopterus*), **Aigle de Bonelli** (*Aquila fasciata*) et **Faucon crécerellette** (*Falco naumanni*).

Les rapaces sont des indicateurs de la santé globale des écosystèmes, en particulier pour ce qui concerne les grands prédateurs, comme l'Aigle de Bonelli. Les vautours, équarrisseurs naturels, sont intimement liés à la conservation des espaces ouverts de nos montagnes (Pyrénées, Massif Central) et à l'élevage extensif.

### RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

L'état des populations des grands rapaces menacés connaît une nette amélioration, grâce aux moyens de protection et de conservation mis en œuvre.

**Le taux de croissance annuel des populations est positif** pour les 5 espèces étudiées, **il est en moyenne de 8% par an** (5 espèces confondues) depuis une vingtaine d'années.



Aigle de Bonelli



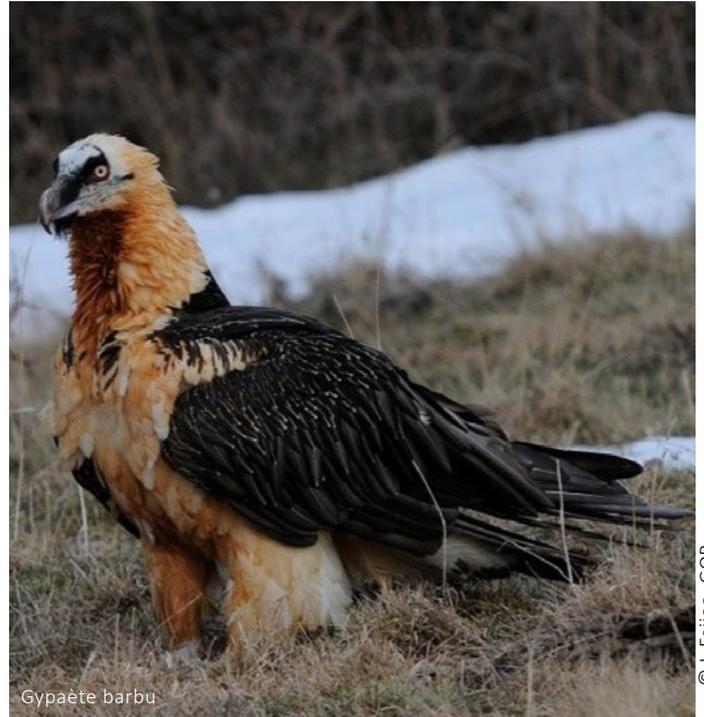
## CONTEXTE

Plusieurs rapaces nicheurs menacés à l'échelle mondiale et nationale sont présents en Occitanie, région particulièrement favorable par son relief escarpé et sa densité de population humaine relativement faible sur de vastes secteurs.

Du fait de leur rareté à l'échelle européenne ou mondiale, ces espèces bénéficient chacune d'un Plan National d'Action, (PNA) sous l'égide du Ministère de l'Écologie, et/ou d'importants programmes de conservation internationaux. Grâce aux suivis réguliers, les effectifs des populations sont évalués afin d'ajuster les actions d'intervention.

Les 5 espèces qui composent cet indicateur sont : **le Gypaète barbu** (*Gypaetus barbatus*), **le Vautour moine** (*Aegypius monachus*), **le Vautour percnoptère** (*Neophron percnopterus*), **l'Aigle de Bonelli** (*Aquila fasciata*) et **le Faucon crécerellette** (*Falco naumanni*). Le Milan royal (*Milvus milvus*), menacé à l'échelle mondiale et faisant l'objet d'un PNA, a vocation à compléter cet indicateur dans un avenir proche.

Bien que non menacés au niveau international, l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et l'Élanion blanc (*Enanus caeruleus*) pourraient également être intégrés.



Gypaète barbu

© J. Feijoo - GOR



## RÉSULTATS

**Les importants moyens mis en œuvre pour la sauvegarde de ces espèces, ainsi que l'effet de leur protection légale sur le territoire national depuis 1975, ont conduit à une nette amélioration du statut de conservation de ces grands rapaces depuis une trentaine d'années.** Ainsi le taux de croissance annuel moyen, des populations nicheuses, varie entre 0,93% pour l'Aigle de Bonelli et 19,7% pour le Faucon crécerellette (cf. tableau 1).

Du fait de leur statut défavorable à l'échelle européenne et/ou mondiale, trois espèces composant cet indicateur ont fait l'objet de projets de renforcement de population (Faucon crécerellette dans l'Aude, Gypaète barbu dans le Massif Central) ou de réintroduction (Vautour moine dans les Grands Causses).

**L'état de conservation de l'Aigle de Bonelli, bien qu'en voie d'amélioration, reste fragile en région Occitanie,** du fait de ses faibles effectifs régionaux et d'une situation contrastée entre le nord de la région (départements 34 et 30), où les populations sont directement connectées avec l'importante population provençale, et le sud (départements 11 et 66) où les densités sont faibles.

L'analyse de la productivité moyenne des populations permet de constater que **la productivité augmente** sur la période considérée **pour la majorité des espèces**, expliquant l'augmentation progressive de la population.

Dans ce contexte, la baisse de la productivité du Gypaète barbu depuis une vingtaine d'années pourrait indiquer une « saturation » des zones les plus favorables à l'espèce (Pyrénées centrales). Quant au Vautour percnoptère, l'augmentation régulière de la population occitane (+4,75%/an) est contre-balançée par une érosion des effectifs en Aquitaine, ce qui est conforme avec ce qui est observé côté espagnol, où la population navarraise décroît alors que la population catalane augmente.

Pour le Milan royal (*Milvus milvus*), menacé à l'échelle mondiale, et faisant l'objet d'un PNA, l'augmentation des effectifs nicheurs en Occitanie semble se poursuivre à un rythme relativement soutenu ces dernières années (230-510 couples nicheurs estimés en région selon les dernières données disponibles).

Bien que non menacés au niveau international, l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et l'Élanion blanc (*Enanus caeruleus*) sont également en augmentation sur le long terme, autant en effectif nicheur qu'en superficie de l'aire d'occurrence en région. Signalons toutefois que la population nicheuse d'Aigle royal semble se stabiliser après une forte augmentation au début des années 2000. Cette stabilisation s'accompagne, comme pour le Gypaète barbu, d'une baisse de la productivité.

	Région Occitanie					
	Statut Liste Rouge Monde	Statut Liste Rouge France	Nombre de couples	Taux de variation annuel moyen de la population nicheuse (période de référence)	Productivité en 2020	Productivité moyenne (période de référence)
Aigle de Bonelli	LC	EN	16	+ 0,93% (1990-2020)	0,88	0,95
Faucon crécerellette	LC	VU	335	+ 19,70% (2002-2020)	2,76	2,60
Gypaète barbu	NT	EN	35	+ 4,32% (2000-2020)	0,34	0,36
Vautour moine	NT	EN	33	+ 14,26% (1996-2020)	0,5	0,57
Vautour percnoptère	EN	EN	38	+ 4,75% (1994-2020)	0,79	0,77

Tableau 1 : Principaux paramètres démographiques étudiés pour chaque espèce composant le descripteur en Région Occitanie. Statut Liste rouge: EN= En Danger, VU= Vulnérable, NT= Quasi menacé, LC= Préoccupation mineure

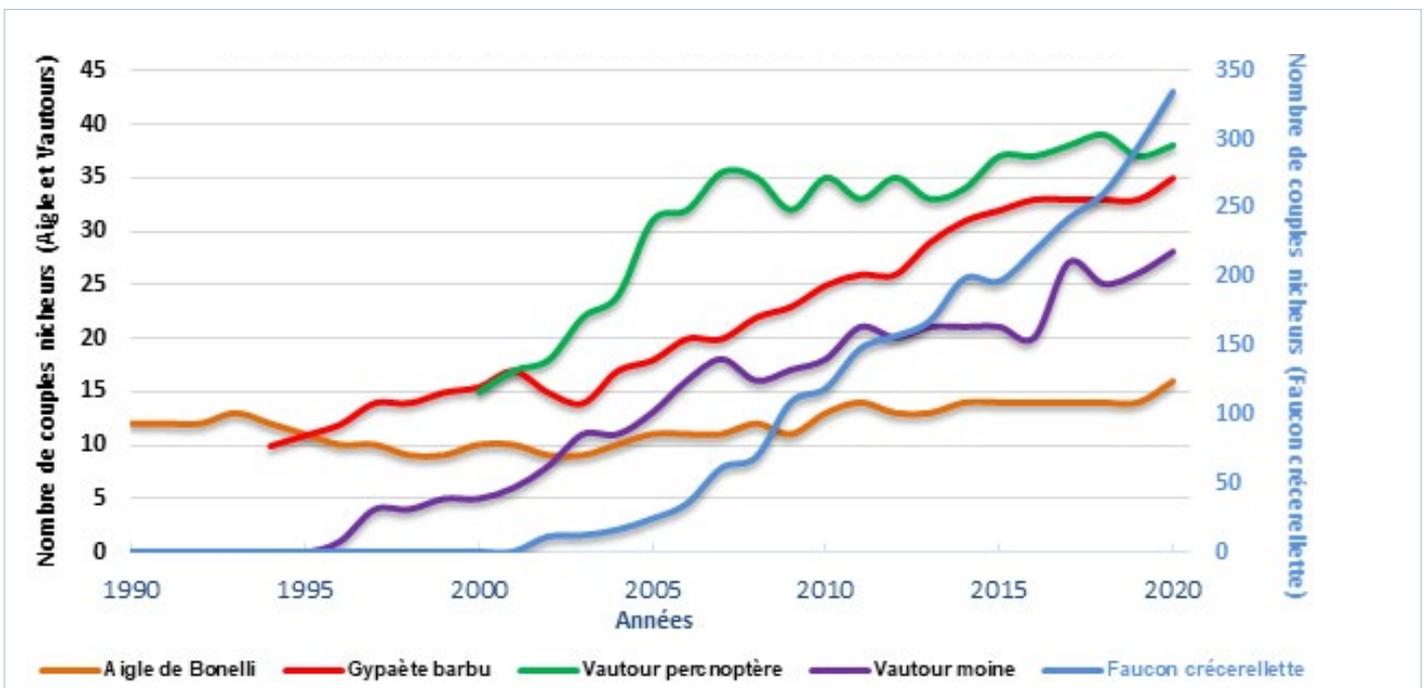


Figure 1 : Evolution des rapaces menacés en Occitanie.


**LIMITES**

L'indicateur est très général et ne rend pas compte des disparités entre les différents territoires (Pyrénées vs Massif Central). De même, il ne permet pas de quantifier l'importance relative des différentes menaces sur les paramètres démographiques des différentes espèces.


**MENACES**

Plusieurs menaces affectent l'état des populations nicheuses de ces cinq espèces de rapaces :

- le changement de l'occupation du sol avec la fermeture des milieux ou l'artificialisation des sols;
- l'électrocution et les collisions sur le réseau électrique;
- l'utilisation de pesticides et leur accumulation dans les chaînes alimentaires jusqu'à se retrouver en forte dose chez les super-prédateurs;
- l'empoisonnement et l'intoxication au plomb et rodenticides;
- les manifestations sportives et activités de pleine nature non encadrées;
- le développement de centrales énergétiques (solaire/éolien) en milieu naturel.


**DONNÉES SOURCES**

Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (Collectif FAUNE OC/DREAL Occitanie), PNA Vautour percnoptère (Cécile Ponchon/CEN PACA & Erick Kobierzycki/LPO) ; PNA Vautour moine (Renaud Nadal/LPO & PN Cévennes) ; PNA Gypaète barbu (Virginie Couanon/LPO), PNA Aigle de Bonelli (Olivier Scher/CEN Occitanie), PNA Faucon crécerellette (Philippe Pilard & Mathieu Bourgeois/LPO) et PNA Milan royal (F. David et al./LPO).


**MÉTHODE DE CALCUL**

L'évolution des populations est réalisée à partir du suivi annuel du nombre de couples territoriaux et du nombre de jeunes produits dans le cadre des PNA.

Certaines espèces comme l'Aigle de Bonelli, sont suivies de façon exhaustive depuis 1990, mais la majorité des suivis ont été standardisés au milieu des années 90.



Faucon crécerellette



## SOLUTIONS

Face aux menaces, différentes solutions peuvent être envisagées et ainsi agir de manière positive sur l'évolution des populations des rapaces menacés:

- conserver et amplifier l'action des PNA, en augmentant les moyens, pour augmenter leur impact sur les territoires concernés ;
- diminuer les risques d'électrocution en neutralisant les armements Moyenne Tension les plus dangereux ;
- diminuer les collisions sur les câbles électriques en posant des visualisateurs sur les ligne Très Haute Tension ;
- diminuer l'usage des produits chimiques en milieu agricole : phytosanitaires et rodenticide ;
- limiter l'artificialisation des sols (objectif zéro perte nette);
- prendre en compte de l'enjeu grands rapaces dans la planification des projets d'énergie renouvelables et les manifestations sportives.

## RÉDACTEURS FICHE

Fabien Gilot & Aurélien Gaunet, Groupe Ornithologique du Roussillon.



Gypaète barbu & Aigle royal

